Comité Confédéral National des 24 et 25 septembre 2025

Intervention de Pascal CORBEX,
Secrétaire Général de la FNAS FO

Je vous apporte le salut fraternel de la Fédération Nationale de l'Action Sociale FORCE OUVRIÈRE.

L'avantage d'être une organisation syndicale libre, indépendante et conséquente, c'est que nos revendications restent d'actualité tant que nous n'avons pas obtenu satisfaction quel que soit le gouvernement présent et à venir.

Dans cette période d'incertitude sociale, politique et économique, la classe ouvrière est à fleur de peau. Les salariés se sont massivement mobilisés le 18 septembre répondant ainsi à l'appel de l'ensemble des confédérations unies comme en 2023.

La Confédération, attachée au dialogue social, a eu raison le 11 septembre de dénoncer la méthode et le fond des décrets que le gouvernement voulait faire passer en urgence concernant l'aide médicale d'État (AME).

Il s'agissait, comme elle l'a indiqué « de restreindre l'accès aux soins des étrangers en situation irrégulière, de renforcer les conditions d'accès et de réduire le panier de soins. Ces mesures auraient eu pour conséquences des renoncements aux soins préjudiciables à terme à la santé des personnes et à la santé publique en général. » Nous combattons ainsi les idéologies du rejet des autres.

Une victoire importante mais qui n'a cependant pas empêché le gouvernement BAYROU démissionnaire de faire passer par décrets le doublement des franchises médicales ce qui nous a amené à exiger que les décrets ne soient pas publiés.

Rien que de normal puisque nous exigeons le Retrait de son plan en totalité et pas seulement l'abandon de la suppression des deux jours fériés.

Le nouveau Premier ministre, Sébastien LECORNU, 5ème depuis 2022 et peut-être pas le dernier, annonce, avant même d'avoir constitué son gouvernement, vouloir revenir sur cette suppression mais rien sur le recul des droits concernant les affections longues durées.

Le retrait de la totalité du plan initial de BAYROU reste d'actualité et est loin d'être réglé.

Dans le secteur Sanitaire, Social, Médico-social, de l'Insertion et de l'Aide à domicile, les mobilisations du 1er avril, appelées sur la base de revendications claires par l'ensemble des Fédérations syndicales, ont été un succès et même si elles paraissent loin, ont largement contribué à un recul important du gouvernement qui a eu lieu pendant l'été.

Ainsi a été publié un arrêté le 31 juillet au JO fixant le montant de la compensation de l'État par département au titre du financement de la prime de revalorisation à tous les personnels concernés actuellement par les 183 euros.
Important recul s'il en est pour qu'enfin les salariés soient payés.
Mais, et cela ne vous surprendra pas, il y a forcément un mais, l'enveloppe financière prévue ne l'est que pour l'année 2025.

Mais notre réclamation auprès des employeurs de nos différents champs fédéraux d'ouvrir enfin des négociations salariales, entre autres pour l'obtention des 183 euros pour tous, n'aboutissent pas.
Pire, dans l'Aide à domicile, l'avenant 66-2024 relatif à une maigre augmentation de 6 points des salaires a été non agréé en janvier 2025. Représenté dans un nouvel accord (68-2025) en juillet, il a de nouveau été refusé à l'agrément.

L'année blanche salariale pour tous est déjà en cours. Personne ne peut l'accepter.

La casse de notre Sécurité Sociale qui, à 80 ans cette année, va se poursuivre si nous n'obtenons pas, dans l'unité, gain de cause - entre autres – et tant mieux par la non-publication du décret de doublement des franchises médicales.

Mais, l'arrêt des exonérations de cotisations sociales et leur restitution en défense de la Sécurité Sociale de 1945 sont essentiels et toujours d'actualité.
Ce vol de notre salaire différé n'est plus acceptable.

Ils font partie des revendications que nous portions le 18 septembre, ma Fédération et l'Union des syndicats de la Santé Privée, avec la CFE-CGC Santé Social, la CFDT Santé Sociaux, la CFTC Santé Sociaux, la CGT FNPOS, l'Union Fédérale de l'Action Sociale CGT, l'Union Fédérale Santé Privée CGT, la CGT PJJ et SUD Santé Sociaux.

Cet appel unitaire a réaffirmé que notre constat n'a pas changé et il reste d'actualité depuis.

Oui, l'austérité budgétaire continue de s'aggraver et de s'amplifier. Ainsi, ce sont 40 milliards d'euros d'économie supplémentaires pour les financements publics qui sont annoncés. Les baisses de financement dans les établissements et services se poursuivent et continuent ainsi de dégrader tout le secteur de la santé et de la cohésion sociale (sanitaire, social, médico-social, aide à domicile, insertion, …).

Oui, les négociations salariales dans les Branches professionnelles restent bloquées. L'année blanche est déjà en cours. Ainsi, les avenants salariaux, même minimalistes, comme celui prévu pour les salariés de l'Aide à Domicile, sont refusés à l'agrément.

Oui, se poursuivent et se préparent les attaques contre la Sécurité Sociale de 1945. Pourtant elle garantit qu'en toute circonstance chacun disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes. D'autre part, elle finance une partie de notre secteur, et se constitue de notre salaire différé et socialisé.

Oui, nous refusons le projet gouvernemental de TVA sociale qui veut faire disparaître notre Sécurité Sociale.

Oui, les revendications que nous portons ensemble sont claires et ne peuvent être que des points d'appui pour les mobilisations à venir :

⇒ Des financements publics garantis à la hauteur des besoins réels de la population ;

⇒ L'égalité d'accès aux droits, la garantie de la prise en charge et l'accueil inconditionnel de tous les publics ;

⇒ Des financements supplémentaires en urgence à la hauteur des besoins des travailleurs du secteur, permettant notamment :

- L'augmentation immédiate et significative des salaires prenant en compte a minima la perte de pouvoir d'achat depuis 30 ans ainsi que le versement et le maintien du « Ségur » pour tous ;
- Le maintien des emplois, l'embauche et la formation de personnels qualifiés et diplômés
- L'amélioration des conditions de travail ;
- L'amélioration des droits existants et des garanties collectives ;

⇒ L'arrêt des fermetures d'établissements, de services, de jour comme de nuit, de lits, de places, etc… et plus largement le maintien de l'offre de soin et d'accompagnement ;

⇒ L'arrêt de la financiarisation et de la marchandisation du secteur, notamment par la tarification à l'acte dans le sanitaire ou la réforme SERAFIN-PH dans le secteur handicap ;

⇒ L’arrêt des exonérations de cotisations sociales et l'abandon du projet de TVA sociale ;

⇒ Le respect du droit de grève, sans réquisition ;

⇒ Le retrait du projet BAYROU ;

⇒ La défense de la Sécurité Sociale de 1945 ;

⇒ Le retrait de la réforme des retraites MACRON/BORNE.

Cette unité que nous avons voulue et qui n’est jamais simple à obtenir, s’est faite sur la base de revendications fortes mais elles ne règlent pas tout.

C’est pourquoi cet appel réaffirme que chacun de nos différents syndicats et que chacune de nos sections en le prenant en compte peuvent, si elles le décident, convoquer partout des assemblées générales avec les salariés.

Sur cette base revendicative, commune, nous jouons notre rôle de syndicat et ne pouvons qu’aider les salariés à définir leurs propres cahiers de revendications et décider comment construire la réussite d’une grève généralisée de nos secteurs et dans l’interprofessionnelle.

Ce que nous mettons en œuvre, ce que nous obtenons parfois par la négociation, même de façon minime au niveau national ou dans des accords d’entreprise sont des points d’appui pour continuer de gagner en confiance le plus grand nombre.

Alors, l’ultimatum lancé par l’intersyndicale tombe demain mais pour quoi faire ?
Repartir vers des journées d’action sans fin et dont on connaît par avance le résultat ?

Nous verrons bien ce qu’il en sera ce soir après la réunion de l’intersyndicale.

Mais finalement comment faire céder un gouvernement, représentant les possédants du capital qui auront peur de tout perdre.

N’est-il pas temps de mettre à l’ordre du jour un appel préparant la grève générale par la généralisation des grèves ? Un appel invitant partout les salariés à la mettre en œuvre avec leurs syndicats ?

De la sorte et en prenant nos responsabilités nous renforçons le nécessaire outil syndical construit par nos anciens, forts et déterminés, un syndicat pas un parti, pour que continue d’exister dans notre pays un syndicat libre et indépendant, FORCE OUVRIÈRE.

Vive la confédération générale du travail Force Ouvrière qui reste jeune malgré ses 130 ans.

Je vous remercie de m’avoir écouté.